

## CHRONIQUE

## Chères études

■ Entre 2002 et 2016, le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration "étudiant" est passé de 2 000 à 8 000 !

Jacques Laffineur

Chroniqueur et conseiller aux études à l'UCL.

## Les lundis de l'enseignement

Parler de la pauvreté en milieu étudiant peut paraître quelque peu étonnant, voire indécent, lorsque l'on évoque cette réalité dans notre pays qui, quoi qu'on en dise, demeure prospère et, à tout le moins, très favorisé économiquement par rapport à tant d'autres. Les médias préfèrent pudiquement traiter d'un phénomène de "précarisation" pour commenter une évolution qui semble bien confirmée par les données statistiques. Celles que nous livrent les résultats des enquêtes menées par les services sociaux des établissements d'enseignement supérieur ou par les Centres publics d'action sociale, notamment.

Le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration "étudiant" aurait carrément quadruplé en Région wallonne durant ces dernières années: entre 2002 et 2016, ils seraient passés d'environ 2 000 étudiants à un peu plus de 8 000... Un rapport (de la Commission de la vie étudiante, démocratisation et affaires sociales de l'Ares) relatif aux aides financières directes versées aux étudiants par les services sociaux des universités et des hautes écoles constate que ces aides ont crû entre 2012 et 2015: le taux d'augmentation du nombre d'étudiants bénéficiaires serait supérieur au taux d'augmentation de la population étudiante globale. Et puis, selon une étude publiée par la Fédération des Etudiant(e)s francophones, un jeune sur deux serait obligé de "jobber" pour financer ses études.

Au-delà de ces quelques chiffres, écoutons ce qu'en disent les intéressés. Que nous confie cette étudiante universitaire? *"Il est vrai que je vois de plus en plus d'amies qui ont un job sur le côté. Vous savez, même pour moi qui ai la chance d'avoir une famille relativement aisée, je compte chaque euro."* Un autre, inscrit dans une haute école, reconnaît que *"les menus de fin de semaine, c'est souvent des pâtes. Et pour les vêtements, ça tombe bien que les jeans troués soient à la mode!..."* Il y a encore cet étudiant qui nous avoue que

sans sa bourse d'études, il lui serait vraiment impossible de poursuivre son cursus.

On constate aussi l'effet pernicieux des inégalités ressenties par d'aucuns: *"Je vois bien que dans la population étudiante, les plus favorisés incitent inconsciemment beaucoup d'autres à jobber pour pouvoir suivre le même train de vie."* Et enfin, ce jeune qui termine son cycle de master et qui est impatient d'arriver au bout parce qu'il sait combien sa famille se sacrifie pour qu'il puisse étudier dans les meilleures conditions possibles. Cela, sans parler des étudiants internationaux dont le sort mériterait une attention particulière.

Soyons vigilants car les faits sont là pour nous rappeler qu'un nombre croissant de jeunes adultes rencontrent de réelles difficultés économiques et, en conséquence, optent de préférence pour des filières d'études courtes et professionnalisantes, renoncent quelquefois à se nourrir sainement ou réfléchissent à deux fois avant de consulter un médecin. Les exigences matérielles liées aux études supérieures impliquent des dépenses importantes: souvent, le loyer d'un kot et/ou le coût élevé des déplacements; presque toujours, l'acquisition d'un ordinateur et d'autres dispositifs indispensables; dans certains cas, l'allongement des parcours d'études pouvant être lié à une plus grande flexibilité qu'auparavant. Tout cela pèse de plus en plus lourd dans le budget des jeunes et de leurs familles (en Région bruxelloise, 30% d'entre elles sont monoparentales!)

Il est évident que pour garantir la démocratisation des études supérieures, leur coût doit demeurer... démocratique. Aujourd'hui, n'est-ce pas aussi d'une réflexion globale sur le "statut étudiant" dont nous avons besoin pour que toute décision politique impactant les jeunes désireux de suivre des études supérieures prenne en considération tous les aspects de leur quotidien et résiste à la tentation d'alléger la prise en charge publique de l'enseignement supérieur sur le dos de leurs destinataires?